

atteinte à ces droits, et je me réserve d'en poursuivre les auteurs devant les tribunaux compétents.

FRANÇOIS VALADIER (en religion P. SIMON)

Et maintenant, messieurs, permettez-moi de vous parler comme prêtre, et de vous dire combien j'ai pitié de vos âmes.

Vous allez mettre la main sur des prêtres, des religieux ; vous encourez par cet acte les peines de l'Eglise ; vous serez excommuniés.

Vous avez été baptisés sans doute ; vous avez fait votre première communion ; vous avez de la famille ; songez sérieusement à ce que vous allez faire.

De plus, écoutez :

Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit à St François, notre Père et notre fondateur, que quiconque persécuterait son Ordre serait gravement puni du Seigneur, que ses jours seraient abrégés et sa fin mauvaise.

L'émotion avait gagné jusqu'aux agents qui entouraient le commissaire ; on en vit se détourner pour essuyer une larme furtive.

Mais l'œuvre d'iniquité devait être accomplie malgré toutes les protestations. Tous les religieux et leurs défenseurs furent appréhendés par les agents et conduits à l'extrémité du chemin qui de la maison des Pères aboutissait à la route.

Enfin, les pieuses chrétiennes qui, depuis le matin, priaient dans l'humble chapelle des Pères, furent aussi expulsées et partagèrent l'honneur d'être accompagnées par les hommes de la police. En sortant elles présentèrent aux religieux des couronnes et des bouquets de fleurs.

La triste besogne fut terminée par l'apposition des scellés sur la chapelle. Les Religieux, au nombre de dix, abandonnèrent leur établissement, absolument ravagé, et, suivis de leurs amis, prirent le chemin de la ville. Pendant trois quarts d'heure, ils furent escortés par une foule d'habitues de la correctionnelle, hurlant la *Marseillaise*, "les jésuites, sac au dos ! à bas la calotte," et autres gentilleses dans le goût du jour. Laroudie marchait sur le flanc de la colonne, séparant les insulteurs des insultés, courant tantôt en tête, tantôt en queue, remplissant humblement mais courageusement les fonctions d'un véritable chien de garde.